

mais l'entreprise créerait beaucoup de travail et offrirait des emplois de rechange. Cela fournirait de l'énergie à bon marché sur place, au Cap-Breton.

Si l'on alliait à cela l'autre idée que j'ai avancée hier soir, et que je tiens à répéter—j'ai dit que, pour encourager sérieusement l'industrie secondaire à s'établir au Cap-Breton, le gouvernement devrait envisager la possibilité de fournir gratuitement, ou à très bas prix pendant un certain nombre d'années, l'énergie dont elle aurait besoin—cela empêcherait la région de se transformer en une vaste série de villes fantômes. Voilà des idées constructives qui, d'après moi, devraient être étudiées, car je ne vois pas comment un seul Canadien, même s'il habite le Yukon, pourrait admettre la possibilité—et c'est une possibilité réelle aujourd'hui—que le Cap-Breton devienne en permanence une région de marasme n'offrant aucun débouché ni aucun espoir à sa population.

Je trouve vraiment scandaleux que le gouvernement actuel, qui savait depuis quinze mois qu'au moins deux de ces mines allaient fermer, n'ait rien fait pour fournir des emplois de rechange aux employés en cause. Nous devrions avoir un programme tout prêt à mettre en vigueur. Quinze mois, c'est long. De fait, le gouvernement a eu trois ans, car depuis le ralentissement de 1958, le gouvernement a toujours su qu'il y aurait un déclin. Sans doute était-il sage de freiner ce déclin. Comme je le disais hier soir, mon parti a toujours appuyé tout ce que le gouvernement a fait en ce sens. Nous avons soutenu le gouvernement parce que nous espérions qu'il allait faire quelque chose de constructif, au lieu de rester inactif.

Je ne souscris pas à tout ce qu'il y a dans le rapport Rand. Je ne trouve pas qu'on y a mis assez d'audace et d'imagination. Toutefois, ce rapport contient bien des propositions valables, auxquelles on aurait dû donner suite dès novembre dernier. Le Parlement s'est réuni en novembre. Nous aurions adopté en un seul jour un bill destiné à donner suite à n'importe laquelle de ces propositions constructives. Au lieu d'adopter cette ligne de conduite, le gouvernement a créé un comité interministériel. On nous dit maintenant que nous ne connaissons pas les recommandations de ce comité avant que les crédits aient été adoptés.

Eh bien, ce n'est pas une façon de traiter le Parlement. Ce n'est pas une façon de gouverner le pays. J'imagine que ce comité interministériel se composait de fonctionnaires compétents. Je ne puis m'imaginer qu'ils ont discuté tout ce temps pour rédiger un rapport. Je soupçonne que dans cas, comme dans

tous les autres cas, le retard tient à l'incapacité constitutionnelle où se trouvent les conseillers actuels de Sa Majesté de prendre la moindre décision. Ils ne peuvent tout simplement pas arrêter de ligne de conduite dans aucun domaine. Ils attendent qu'une crise se produise; ils entreprennent alors une nouvelle enquête ou votent quelque argent sans même savoir comment affecter la somme votée.

Il faudrait que le gouvernement ait un peu le sens de ses responsabilités à cet égard. D'après les journaux, le ministre est président du comité du cabinet qui étudie cette question. Bien entendu, on n'en dit rien au Parlement. Sans doute, le ministre sait-il ce qu'on va faire de ce million et demi de dollars. Il devrait nous le dire. En fait, le gouvernement devrait être en train de le dépenser. Avant-hier, lorsque les mineurs ont quitté le dernier poste à la *Caledonia*, on aurait dû leur offrir du travail par suite de l'affectation de ce million et demi de dollars. Au lieu de cela, le gouvernement se tord les mains d'impuissance, déclarant qu'il aimerait qu'on lui soumette des propositions. Cela ne suffit pas.

Hier soir, le député de Cap-Breton-Sud a rejeté le blâme sur tous ceux dont les noms lui venaient à l'esprit. Il a critiqué le syndicat des mineurs, ainsi que la compagnie en cause. Il a critiqué tout le monde, sauf ceux qui le méritent réellement, c'est-à-dire les ministres. Nous rappellerons que, lorsque le prédécesseur du député, M. Gillis, parlait de la situation à Cap-Breton, il avait toujours quelque proposition de nature constructive à présenter. J'admets qu'il n'était pas toujours possible de les mettre en pratique, mais à moins qu'on formule des propositions il n'est guère possible de savoir si elles sont pratiques ou non. Le député de Cap-Breton-Sud ne propose absolument rien pour résoudre le problème. Tout ce qu'il fait, c'est féliciter le gouvernement, lui donner une petite tape dans le dos, dans l'espoir que quelque chose arrivera.

M. MacInnis: Le député me permettrait-il de poser une question?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, certainement.

M. MacInnis: Le député admettra-t-il que la proposition qu'il a formulée à l'égard des usines thermiques en Nouvelle-Écosse et la transmission de l'énergie par fil est vraiment bonne?

L'hon. M. Pickersgill: Le député peut-il croire, même un instant, que je la formulerais si je n'estimais pas qu'elle vaut la peine d'être examinée? Quiconque sait le moins du monde ce qui passe aujourd'hui au Canada, sait aussi qu'on étudie avec la plus grande attention la possibilité de mettre